



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège: 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎: 03 27 79 67 00 @: contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr/>

Pôle de Beauvais: BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎: 03 44 02 42 02 @: secretariat-beauvais@liguehdfft.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018 - 2019
COMMISSION REGIONALE
ARBITRAGE



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

La Commission Régionale de l'Arbitrage est chargée de la gestion des Arbitres et Juges-Arbitres qui officient :

- Sur les rencontres du championnat par équipes nationales et régionales
- Sur les épreuves nationales et régionales de la FFTT
- Sur les épreuves individuelles régionales
- Sur les épreuves du Critérium Fédéral National et Régional
- Sur les épreuves de la Zone 6 avec désignation par la CRA
- Sur les épreuves de la FFTT avec demande de désignation par la CFA ou ITTF (Coupe d'Europe)
- Sur les épreuves corporatives régionales
- Pour la gestion et l'homologation des Tournois
- Sur les compétitions des Fédérations affinitaires à la demande des clubs et des « FEDERATION HANDISPORT » et « FEDERATION FRANCAISE DE SPORT ADAPTE »
- L'organisation de la « Journée du corps arbitral », moment d'échanges, d'informations sur les nouveautés règlementaires et de convivialité pour le monde arbitral.

12 membres composent la COMMISSION REGIONALE d'ARBITRAGE :

Claude LIBIER	Président de la Commission Régionale d'Arbitrage Préparation et suivi du Championnat par équipes du CF et épreuves Ligue Nomination du JA principal, convocation des JA au Critérium Fédéral
Les Présidents de la Commission Départementale d'Arbitrage de l'Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme	
Christian BRIFFEUIL	Gestion et homologation des tournois
Michel CNOCKAERT	Préparation matérielle des épreuves
Jacques DESCHAMPS	Gestion des Cartons
Régis FENET	Responsable de la Formation des cadres de l'Arbitrage
Gérald OLIVARES	Nomination des J.A. au Critérium Fédéral National et Régional
Olivier JOVET	Support technique informatique – Technologie nouvelle
Michael ZAKRZEWSKI	Support technique informatique – Technologie nouvelle
Jean Marc ANDRE	Support technique informatique – Technologie nouvelle

GESTION DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

DESIGNATIONS DES JUGES-ARBITRE DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Un Juge-Arbitre de 1^{er} degré, en capacité d'officier sept prestations sur une saison sportive, doit être mis à disposition de la CFA (Commission Fédérale d'Arbitrage) pour chaque équipe évoluant à un niveau national, et de la CRA (Commission Régionale d'Arbitrage) pour chaque équipe évoluant au niveau Pré-National et R1 Messieurs et Dames et R2 Messieurs.

La saison qui vient de s'écouler :

- 277 JA1 en activité –185 retours de planning soit 67%
- Malgré les formations organisées par la CREF, nous constatons que le nombre de cadre d'arbitrage officiant dans le championnat par équipes et dans les épreuves de la LIGUE Hauts-de-France diminue !!!!!!!

1494 rencontres de championnat par équipes (262 rencontres de nationales et 1232 rencontres de régionales)

- o Retour de 184 plannings de disponibilité en phase 1 – 202 EN 2017 2018 - **moins 18**
- o Retour de 177 plannings de disponibilité en phase 2 – 175 EN 2017 2018 – **plus 2**

185 JA ont officié lors de la saison 2018 2019 -205 en 2017 2018 - **moins 20**

- o Dans le 02 –13 ont officié - 16 en 2017 2018 – **moins 3**
- o Dans le 59 –82 ont officié - 94 en 2017 2018 – **moins 12**
- o Dans le 60 –22 ont officié - 24 en 2017 2018 – **moins 2**
- o Dans le 62 –47 ont officié - 48 en 2017 2018 – **moins 1**
- o Dans le 80 –20 ont officié - 22 en 2017 2018 – **moins 2**
- o Dans le 76 –1 a officié - dérogation MERS LE TREPORT - 1 en 2017 2018 – **identique**

- 1390 rencontres ont été JUGE ARBITRE par les JA désignés
- Suite à des désistements ou absences sans avoir prévenus 104 rencontres sont restés sans JA – soit environ 7 par journée de championnat - merci aux clubs d’avoir pris en charge les feuilles de rencontres.
- Toutes les rencontres de nationales ont été juge arbitré

CLUBS :

388 clubs dans la Ligue Hauts-de-France –

116 clubs sont dans l’obligation de mettre à disposition des cadres d’arbitrage pour officier pour les 222 équipes lors du championnat par équipe

Nationales Dames – 12 équipes pour 8 clubs

Nationales Messieurs - 29 équipes pour 21 clubs –

Régionales Dames – 16 équipes pour 16 clubs

Régionales Messieurs - 165 équipes pour 104 clubs

Sur les 104 clubs de régionale, 92 ont des JA licenciés dans leur club

19 clubs ont recours à des JA de clubs n’étant pas en obligation d’arbitrage

9 clubs sont en infraction – pas de JA – ou JA ne s’étant pas positionnés

Transmission d’un courrier en début de phase 2 relatif à la mise à disposition d’un Juge-Arbitre de 1^{er} degré, en capacité d’officier sept prestations sur une saison sportive, devant être mis à disposition de la CRA (Commission Régionale d’Arbitrage) pour chaque équipe évoluant au niveau Pré-National Messieurs et Dames et R1 et R2 Messieurs.

Certains clubs non pas tenu compte de ce courrier étaient toujours en infraction en fin de phase 2.

Les amendes ont été transmises aux clubs en infraction en date du 9 juin 2019 clubs ci-dessous. Tous les clubs concernés ont régularisé les paiements pour le 5 juillet 2019.

07600004	BERNEUIL COMPIEGNE LACROIX	R1	
07620069	ETAPLES ASTT	R2	
07590005	HAUBOURDIN CTT	PN M - PN M - R1 - R2	
07620040	LOOS EN GOHELLE TT	R2	
07590131	ONNAING TT	PN DAMES	
07600003	SENLIS TT	R2	
07600037	VILLERS ST PAUL US	R2	

Les clubs ci-dessous sont sursitaires et devront régulariser leur situation avant la fin de la phase 1 de la saison 2019 2020

07620145	NOEUX LES MINES CL FJEP	R1	
07620019	OUTREAU APB	R2	

UTILISATION DE GIRPE LORS DES RENCONTRES DE NATIONALES (demande de Michel BREMOND)

68% des JA désignés pour les rencontres de Nationale utilisent GIRPE lors des rencontres –

Des clubs mettent à disposition ordinateur et imprimante –

CONSTAT D’ETONNEMENT :

Il y a trop d’erreur sur la connaissance du règlement. Il est important que chaque arbitre et juge-arbitre concerné participe aux journées de suivi de connaissance (Formation continue).

Le corps arbitral réunit parfois des personnes n’ayant pas la même conception des « règles du jeu » et des « règles de savoir vivre » par lesquelles le règlement de TENNIS DE TABLE est heureusement régi.

Le comportement de certains, sans nécessairement être fautifs, peut entraîner des situations qui nuisent à la qualité du corps arbitral de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis de Table.

Il est donc nécessaire d’avoir des moments conviviaux et agréables constitués d’échanges constructifs et de qualité en faisant preuve de politesse et de respect, mais en aucun cas, il ne faut déroger au règlement.

RAPPORT D'ACTIVITE EPREUVES REGIONALES

- 10 épreuves
- 10 Juges-Arbitre
- 12 Juges-Arbitre-Adjoint Spideur
- 12 Juges-Arbitre de Travée
- 36 Arbitres (Top de détection – Championnat de France des Régions)
- 10 délégués d'épreuve

Top de Rentrée
Coupe Nationale Vétérans
Critérium Régional Vétérans
Top Régional de détection
Finales par classement M. et D. jusque 1599 pts
Championnat de France des Régions
Finales par catégories d'âges
Critérium Régional Corporatif
Finale Coupe Corporative

Concernant la procédure de préparation et de désignation de la table du Juge-Arbitre d'une épreuve régionale. Le Président de la CRA désigne le Juge-Arbitre principal et lui transmet la liste des JA qui se sont positionnés sur l'épreuve afin qu'il choisisse ses adjoints. Après le retour des constitutions des tables d'arbitrage, les documents sont transmis à la Ligue avec les noms des JA, JAA

CRITERIUM FEDERAL NATIONAL

NATIONAL 1

16 ARBITRES REGIONAUX désignés par Claude LIBIER et validés par Claude RAECKELBOOM ont officiés lors du tour de National 1 du 10 au 12 octobre 2018 à Béthune

Ci-dessous le cout pour cette compétition

	Compétition	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	TOTAL
16 arbitres	10 au 12 OCTOBRE	782,44 €	946,00 €	924,02 €	2 652,46 €

NATIONAL 2

Les Juges-Arbitre de 3^{ème} degré, en capacité d'officier sont désignés par Gérald OLIVARES suivant les plannings de positionnements reçus par la CRA. Le nombre d'arbitres convoqué est dépendant du nombre de tables utilisées lors de la compétition plus 50% - exemple 24 tables 36 arbitres. Faisant suite aux retours des plannings les cadres d'arbitrage de grade AR et éventuellement AC sont désignés par la CRA. Les convocations sont transmises par le Président de la CRA.

Pour la saison 2018 2019 – 2 tours ont été organisés dans la Ligue Hauts-de-France

- TOUR 2 – 8 et 9 décembre à Estaires
- TOUR 4 – 16 et 17 mars 2019 à Ham

Ci-dessous le cout pour ces compétitions

Lieu	Cadres arbitrage	Dates	Prestations	Kms	Péage	Déplacements	TOTAL
ESTAIRES	4 JA – 30 ARBITRES	08/12/2018	957,00 €	1560	0,00 €	436,80 €	1 318,59 €
ESTAIRES	4 JA – 30 ARBITRES	09/12/2018	925,00 €	1446	0,00 €	404,88 €	1 252,01 €
HAM	4 JA – 21 ARBITRES	16/03/2019	838,00 €	2330	546,30 €	652,40 €	1 922,38 €
HAM	4 JA – 21 ARBITRES	17/03/2019	646,00 €	1777	0,00 €	497,56 €	1 107,72 €

CRITERIUM FEDERAL REGIONAL

Les Juges-Arbitres de 2^{ème} et/ou du 3^{ème} degré, en capacité d'officier sont désignés par Gérald OLIVARES suivant les plannings de positionnements reçus par la CRA. Lors de chaque tour 12 centres sont retenus – Les JA sont désignés pour officier - 1 cadre d'arbitrage pour plusieurs séries. Soit pour l'ensemble de la saison 30 cadres d'arbitrage. Les convocations sont transmises par le Président de la CRA.

Ci-dessous le cout pour ces compétitions

			Prestations	Kms	Péage	Déplacements	TOTAL
12 CENTRES	8 JA	14/10/2018	346,00 €	378	0,00 €	105,84 €	451,84 €
12 CENTRES	7 JA	08/12/2018	329,00 €	936	23,80 €	262,08 €	614,88 €
12 CENTRES	7 JA	26/01/2019	398,00 €	512	7,40 €	143,36 €	548,76 €
12 CENTRES	9 JA	16/03/2019	393,00 €	950	12,60 €	266,00 €	671,60 €

EPREUVES CORPORATIVES

Les Juges-Arbitres de 2^{ème} et/ou du 3^{ème} degré, en capacité d'officier sont désignés par Claude LIBIER en accord avec les responsables des épreuves corporatives (Frédérique DESCHAMPS et Denis TAVERNIER) suivant les plannings de positionnements reçus par la CRA. Les convocations sont transmises par le Président de la CRA.

Pour la saison 2018 2019 – 2 épreuves ont été organisés dans la Ligue Hauts-de-France

- CRITERIUM REGIONAL CORPO – 2 mars 2019 à Soissons
- COUPE NATIONALE CORPO – 7 juin 2019 à Santes

Ci-dessous le cout pour ces compétitions

		Prestations	Kms	Péage	Déplacements	TOTAL
1 JA	02/03/2019	56,00 €	365	16,80 €	102,20 €	175,00 €
1 JA	07/06/2019	56,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	56,00 €

FEDERATIONS AFFINITAIRES « FEDERATION FRANCAISE SPORT ADAPTE » et « FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT »

Les Fédérations affinitaires ne disposent pas de structure de gestion d'arbitrage au niveau de leur Ligue. Après connaissance des dates transmises par le responsable des épreuves un planning est transmis aux cadres d'arbitrage concernés – Nous disposons de 18 cadres d'arbitrage en FFSA (3 AN et 15 AR) – 5 épreuves ont eu lieu en 2018 2019. Les convocations sont transmises par le Président de la CRA.

EPREUVES LIGUE HAUTS DE France - SAISON 2018 2019

TOP DE RENTREE	DIVION	16/09/2018
CHAMPIONNAT DE France VETERANS - REGIONAL	LIBERCOURT	04/03/2019
COUPE NATIONALE VETERANS	VILLENEUVE D'ASCQ	13/02/2019
TOP DE DETECTION	VALENCIENNES	17/02/2019
CHAMPIONNAT DE France DES REGIONS	BESANCON	19 au 21 Février
FINALES PAR CLASSEMENT	BETHUNE	19/05/2019
FINALES PAR CATEGORIES D'AGES	VILLERS SAINT PAUL	16/06/2019

Ci-dessous le cout pour ces compétitions

Prestations		Prestations	Kms	Péage	Déplacements	TOTAL
1 JA - 1 JAA - 1 SPIDEUR	TOP DE RENTREE	150,00 €	172	0,00 €	48,16 €	198,16 €
1 JA - 1 JAA -	CHAMPIONNAT DE France VETERANS - REGIONAL	123,00 €	294	0,00 €	82,32 €	205,32 €
1 JA - 1 SPIDEUR	COUPE NATIONALE VETERANS	93,00 €	374	0,00 €	104,72 €	197,72 €
4 JA - 23 ARBITRES	TOP DE DETECTION	916,00 €	2467	13,00 €	690,76 €	1 619,76 €
2 CANDIDATS AN	CHAMPIONNAT DE France DES REGIONS	0,00 €	1280	74,40 €	358,40 €	432,80 €
4 JA -	FINALES PAR CLASSEMENT	187,00 €	290	0,00 €	81,20 €	268,20 €
2 JA - 4 JA DE TRAVEE	FINALES PAR CATEGORIES D'AGES	260,00 €	323	0,00 €	90,44 €	350,44 €
		1 729,00 €	5 200	87,40 €	1 456,00 €	3 272,40 €

FRAIS GENERAUX DE L'ENSEMBLE DES COMPETITIONS

CRITERIUM FEDERAL NATIONAL 1 –16 ARBITRES = 2652.46 €

Les frais de cette compétition sont pris en charge par le club de BETHUNE et ne sont pas répertoriés sur le total des frais de prestations

CRITERIUM FEDERAL NATIONAL 2 – 2 TOURS - 8 JA – 51 ARBITRES = 5600.70 €

CRITERIUM FEDERAL REGIONAL – 4 TOURS – 28 JA = 2287.08 €

EPREUVES CORPO = 231.00 €

EPREUVES LIGUE = 3272.40 €

TOTAL 11391.18 €

En 2017 2018 : 12218.58 € soit une économie de 817.40 €

Constatations :

Le Criterium Fédéral National 2 coute cher, 49,1% des dépenses

Le Criterium Fédéral Régional, 20% des dépenses

LES FRAIS D'ARBITRAGE DU CRITERIUM FEDERAL REPRESENTE AU TOTAL 69.1% des dépenses

Les épreuves corpo, 2% des dépenses

Les épreuves ligue, 28.9% des dépenses

FRAIS DE PRESTATIONS : 6673 € soit 58.5%

NOMBRES DE KILOMETRES PARCOURUES : 15454 kilomètres

FRAIS DE PEAGE : 391.06 € soit 3.5%

FRAIS DE DEPLACEMENT : 4327.12 € soit 38%

Je rappelle à toute fin utile que la prise en charge des repas des arbitres et JA par la Ligue, alors que ce n'est pas obligatoire car l'indemnité journalière comprend la prise en charge du repas.

Pour information coût des repas pour l'ensemble des compétitions 1080 €

Ce cout prend en charge les plateaux repas de la compétition du CF N1 à BETHUNE (48 plateaux pour les 3 jours)

GESTION DES TOURNOIS

36 tournois ont été homologués POUR LA SAISON 2017 2018

La Ligue HAUTS DE FRANCE de Tennis de Table a instauré l'enregistrement des tournois homologués via la passerelle SPID Mon club, en dehors de toute autre procédure.

Il faut rappeler aux organisateurs et aux Juges-Arbitres certaines obligations impératives en la matière.

Les tournois organisés sur le territoire de la Ligue, par un club affilié à la Fédération Française de Tennis de Table entre le 1er septembre et le 30 juin de la saison, doivent obligatoirement être homologués.

Le règlement pour l'organisation des tournois a été revu et validé par Claude LIBIER et Christian BRIFFEUIL

Les horaires des tournois doivent être raisonnables.

Les joueuses ou joueurs qualifiés ou sélectionnés dans des épreuves départementales, régionales ou nationales ne peuvent pas participer à un tournoi organisé aux mêmes que leur qualification ou sélection.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour accéder aux règlements des tournois : https://drive.google.com/file/d/1AjIXTDac45dN26Zg_tKNtLIQGbx1wns8/view?usp=sharing

Un Juge-arbitre officiel ne peut pas diriger un tournoi non homologué.

BILAN GENERAL LIGUE HAUTS DE France - SAISON 2018 2019

L'ambiance est bonne, nous essayons d'être le plus performant possible.

La formation de l'arbitrage, que gère Régis FENET, continue à porter ses fruits. Il est indiscutable que nous continuons à avancer.

Il y a pour certain un manque de connaissance du règlement, même ceux formés récemment.

Il est important de se rappeler que les cadres d'arbitrage sont censés se recycler tous les 3 ans normalement...c'est donc 107 cadres d'arbitrage qui sont concernés

En accord avec Régis FENET responsable des formations de l'arbitrage de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de table, nous leur transmettrons un message pour les informer de cette situation.

Le fichier SPID sera mis à jour le 30 juin 2019, les cadres d'arbitrage ayant plus de 5 ans sans prestation seront notifiés comme INACTIFS

Créer un environnement chaleureux, c'est notre responsabilité à tous. Traitons tout le monde avec respect. Il est normal d'avoir des débats constructifs, mais il est essentiel de rester aimable

Soyez aimable et courtois

LA JOURNEE DES ARBITRES

La journée des arbitres s'est déroulée le samedi 15 septembre 2018 à BEAUVAIS, en collaboration avec le club de BEAUVAIS

Moment très important fait de travail et de convivialité où bon nombre d'Arbitres et de Juges-Arbitres se retrouvent pour échanger et entendre les explications de certains textes règlementaires.

En 2019 elle se déroulera le samedi 14 septembre, l'endroit reste à déterminer.

ATTENTION POUR LA SAISON PROCHAINE

Pour la saison 2019-2020, la numérotation des joueurs dans les tableaux (élimination directe et classement intégral) va changer pour se mettre en cohérence avec les règles de l'ITTF.

Afin de préparer les juges-arbitres à ce changement, la CREF organise des sessions de formation continue, animées par Claude Raeckelboom et René Lootens.

La circulaire et le bulletin d'inscription seront publiés sur le site de la Ligue (onglet CREF/Arbitrage) à partir du 14 septembre 2019.

Je vous encourage vivement à bloquer une date dans vos agendas : en effet, la méconnaissance de cette nouvelle numérotation vous mettrait en difficulté, si vous utilisez SPIDD.

Il ne sera plus possible d'utiliser les fichiers Excel

LE REGLEMENT

Ci-dessous le lien pour le règlement :

<https://drive.google.com/file/d/1wUJFDZZmHgtUEfh6l3D7V7Ko2baU23Np/view?usp=sharing>

LES REVETEMENTS HOMOLOGUES

Ci-dessous le lien:

<https://drive.google.com/file/d/1mHDUeM8pXpYMG4Mnslnlp4pp05PZzCvj/view?usp=sharing>

LES BALLEES HOMOLOGUES

Ci-dessous le lien:

<https://drive.google.com/file/d/1L6r4AalWjU8dtvw5RlcASVPHMA55cvE3/view?usp=sharing>

DES ESPACES CONSACRES A L'ARBITRAGE DANS LE SITE DE LA LIGUE HAUTS-DE-FRANCE TT

La CRA : <https://liguehdftt.fr/category/cra> (les plannings de positionnement des Arbitres et Juges-Arbitres)

CRA => Règlements : <https://liguehdftt.fr/reglements> (les Règlements mis à jour, les revêtements autorisés, les balles.....)

CREF : <https://liguehdftt.fr/commission-regionale-de-lemploi-et-de-la-formation-c-r-e-f> (les cursus de formation, les coordonnées des responsables.....)

CREF => Arbitrage : <https://liguehdftt.fr/category/cref/cref-arbitrage> (les stages de formation arbitrale, les dates et lieux de passage de pratique.....)

**La Commission Régionale de l'Arbitrage
Claude LIBIER**